

Tous les mardis

Tout fidèle qui a fait *visite et prière* dans une église de Franciscains, pendant l'exposition du T. S. Sacrement : *confession et communion*.

Tous les vendredis

Scapulaire rouge de la Passion : *confession, communion, méditation sur la Passion et prière* (3).

30 CHAQUE MOIS**Deux fois par mois**

Confrérie du saint et immaculé Cœur de Marie : *confession, communion, visite et prière*.

Scapulaire bleu : 1o (indulgences du saint Sépulcre et autres lieux saints de Palestine) : *confession, communion, visite et prière* ; 2o (indulgences des 7 basiliques de Rome) : *confession et communion ; visite et prière 7 fois à un autel de la sainte Vierge*.

Propagation de la foi (Lyon, Québec, Chicoutimi) : *confession et communion ; visite et prière à l'église paroissiale*.

Deux mercredis par mois

Confrérie de saint Joseph (Beauvais) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie*.

Un vendredi par mois

Apostolat de la prière, 1er degré : *confession, communion, visite et prière*.

Premier jeudi du mois

Adoration nocturne de Notre-Dame (Montréal) : *confession, communion et prière*.

(3) Quand on est empêché de communier le vendredi, on peut communier le dimanche suivant.